

5° Près de la Rivoire, deux moulins amodiés suivant bail du 1^{er} janvier 1785, savoir : 35 bichets de seigle, 35 d'orge et 15 livres de fil de rite. Au mois de juillet suivant le prix de cette amodiation fut augmenté de 12 livres par an « parce que le frère dom Gouremand, procureur, fit venir de Lyon une meule qui coûta plus de 500 livres. »

Brenaz-Méroleaz (1).

Les droits de dime que le chapitre de Belley avait cédés, vers le milieu du XII^e siècle, aux Chartreux d'Arvières, dans la paroisse de Méroleaz, constituèrent pendant longtemps les seuls revenus du prieuré sur ce point du Valromey. Ce ne fut guère que dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, que les moines commencèrent à faire de nouvelles acquisitions.

En 1279, Humbert de la Balme leur céda un droit de passage sur ses terres et sur celles de ses hommes de Larnin. — En 1293, le 27 octobre, Gui de Montluel leur vendit des hommes et des services dans le village de Brenaz. — Cette même année, Richard, Berlion et Jean de Brenaz reconnurent tenir des possessions de leur directe. — Le 27 septembre 1314, noble Guillaume de Luthézieu leur vendit le service annuel en froment, avoine et argent que lui devaient les habitants de Boirin, avec le domaine direct des fonds sur lesquels il était assigné.

En 1340, 1362, 1379 et 1427, les Chartreux complétèrent leurs acquisitions dans cette paroisse.

Les procès surgirent au milieu du XV^e siècle. En 1452,

(1) La paroisse était primitivement à Méroleaz. L'église, du temps de saint François de Salles, fut transportée dans le hameau de Brenaz qui a donné son nom à la commune.